

# LANTENAY INFOS – DÉCEMBRE 2016

## Le mot du Maire

Les travaux de rénovation du réseau d'eau potable et de création d'un réseau d'assainissement collectif sont terminés, en ce qui concerne la **tranche principale**.

La Municipalité tient à adresser ses **remerciements aux habitants, à la scierie MONNET SEVE et au service des transports scolaires** pour leur patience face aux désagréments occasionnés. Elle s'excuse également pour les manifestations qui ont dû être annulées (courses cyclistes, vin d'honneur etc ...). La vie de la commune pourra reprendre son cours normal en 2017.

## Travaux Eau-Assainissement

Il reste à réaliser les **tranches conditionnelles** suivantes :

- Raccordement au réseau d'assainissement collectif du **quartier de la bêchée**, au printemps 2017.
- Réalisation d'une **bâche incendie** au TREMBLAY. Elle sera enterrée sur terrain communal, près de l'abribus, en 2017.
- Installation de **nouveaux compteurs permettant la télé-relève**. Il sera désormais possible de relever les compteurs tous les mois pour détecter d'éventuelles fuites chez les particuliers. La relève prendra environ **2 heures** pour l'ensemble du village, au lieu de 2 semaines jusqu'à présent. En revanche, la **facturation** se fera toujours par semestre, comme c'est le cas actuellement.



La **station d'épuration** du TREMBLAY, dont la construction était de la responsabilité de la Communauté de Communes du Haut-Bugey, est quant à elle achevée.



## **Prix de l'Eau et de l'Assainissement en 2017**

Le prix de l'assainissement est maintenu à 1,10 € le m<sup>3</sup> en 2017, concernant la part communale (pour information, la part communautaire devrait passer en 2017 de 0,92 € à 1,202 € le m<sup>3</sup>)

Le prix de l'eau baisse à 1,50 € le m<sup>3</sup> en 2017 pour la part communale (à titre de rappel, ce prix était de 1,90 € en 2016).

En janvier 2018, les compétences Eau et Assainissement seront prises en totalité par la Communauté de Communes du Haut Bugey ; c'est donc cette dernière qui en fixera les prix.

## **Recensement de la population**

Le recensement se déroulera à LANTENAY **entre le 19 janvier et le 18 février 2017**.

L'agent recenseur est Madame Nathalie TELLE ; elle s'identifiera grâce à une carte officielle en se présentant à votre domicile. Merci de lui réserver bon accueil.

Elle vous proposera de répondre au questionnaire de recensement **par internet**, et vous donnera alors les identifiants nécessaires à cette démarche. Afin de faciliter le traitement des données, il serait souhaitable que le plus grand nombre de personnes possible choisisse cette solution. Merci de votre coopération.

## **Inscription sur les listes électorales**

Rappel : Pour les nouveaux arrivants, l'inscription sur les listes électorales doit être réalisée **avant le 31 décembre 2016**, pour pouvoir voter aux élections en 2017.

## **Cartes nationales d'Identité**

La mairie ne délivrera plus les Cartes Nationales d'Identité à partir du printemps 2017. Il faudra alors la faire établir dans une mairie habilitée (NANTUA ou HAUTEVILLE-LOMPNES), ou réaliser les démarches par internet : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## **Accessibilité des bâtiments communaux aux handicapés**

Suite aux recommandations de la DDT, la commune devra réaliser les travaux suivants :

- Pose d'un visiophone à l'entrée du bâtiment de la Mairie/École, à la place de l'interphone déjà installé ;
- Pose de nez de marche et d'une main courante dans l'escalier menant à l'étage.

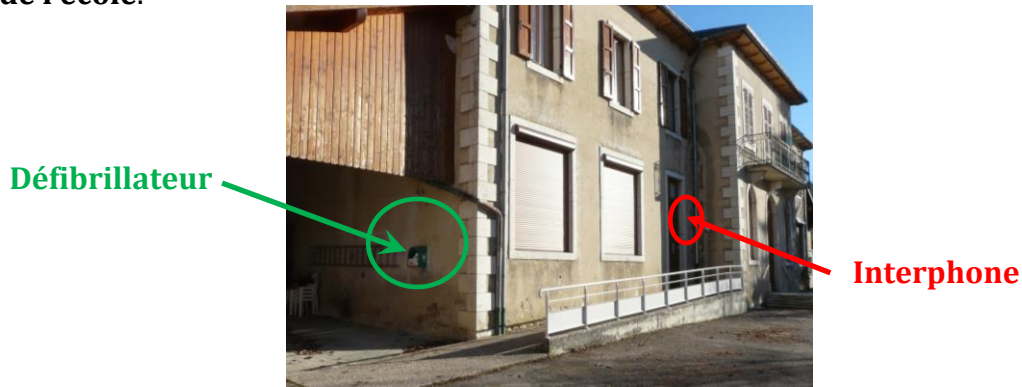
## **Plan Vigipirate**

Suite aux événements tragiques qui ont endeuillé le pays ces derniers mois, de nouvelles mesures de sécurité ont été mises en œuvre à l'école et à la mairie, à la demande de l'État.

- Les portes du bâtiment (y compris la porte principale) sont fermées à clé en permanence. Pour accéder à la mairie, les visiteurs doivent utiliser **l'interphone** situé en haut de la rampe d'accès, à gauche de l'entrée principale ; l'employée de mairie viendra leur ouvrir.
- Les vitres du rez-de-chaussée devront être garnies de **filtres occultant**, afin d'empêcher un intrus de voir, depuis la cour, les personnes se trouvant à l'intérieur.
- Les parents doivent déposer leurs enfants au portail de l'école, et ne plus les accompagner jusque dans la classe.

## Défibrillateur

Le hall de la mairie n'étant plus en libre accès, le défibrillateur a été déplacé sous le préau de l'école.



## Pompiers

Le local des pompiers à OUTRIAZ a été réaménagé au printemps. Des travaux d'isolation, d'éclairage et de mise aux normes de l'installation électrique ont été réalisés par les deux employés communaux de LANTENAY et OUTRIAZ.

La toute jeune car récemment fusionnée compagnie des Sapeurs-Pompiers d'OUTRIAZ-LANTENAY compte à ce jour 19 pompiers actifs.

Le nom exact de la compagnie est CPINI : CPI pour **C**entre de **P**remière **I**ntervention et **NI** pour **N**on **I**ntégré, c'est à dire que les pompiers d'OUTRIAZ-LANTENAY sont automatiquement relayés sur place par les Centres de Secours de NANTUA ou HAUTEVILLE-LOMPNES.

Le CPINI a à sa disposition un camion FPT ou **F**ourgon **P**ompe **T**onne (à droite sur la photo) qui permet l'intervention rapide sur des incendies, notamment grâce à sa pompe puissante et à sa citerne d'eau embarquée de 3000 litres.



Sans attendre que cette cuve ne soit vide, le camion peut être raccordé au réseau d'eau par une borne incendie, ou pomper directement de l'eau dans un réservoir naturel type étang ou rivière, voir même dans une piscine.

Le camion FPT peut être relié à une motopompe (au centre sur la photo), ce qui lui permet d'aller au plus près du feu sans risquer de manquer d'eau.

L'autre véhicule du CPINI est appelé VTU (pour **V**éhicule **T**outes **U**sages) à gauche sur la photo. Ce véhicule est destiné à sécuriser un accident de la route, une fuite de gaz ou un incendie (il dispose de cônes, rubans réfléchissants, détecteur de CO et autres panneaux de signalisation), à intervenir pour les nids de guêpes ou de frelons (on trouve dans le VTU des équipements de protection ainsi qu'un produit spécifique destiné à la destruction des nids).



Une caserne a été également aménagée sur 2015 afin de rassembler l'ensemble des équipements (camions + tenues) au même endroit. Elle est jointe à la chapelle d'OUTRIAZ et rassemble l'ensemble des tenues d'intervention des pompiers et le FPT. Le VTU et la motopompe sont garés dans le local du cantonnier sous le hangar.



Sa mission première reste le secours aux victimes, il est équipé pour cela de deux sacs de premiers secours très complets (les Centres de Secours comme NANTUA ont exactement les mêmes dans leurs ambulances), contenant notamment une bouteille d'oxygène, un tensiomètre, des pansements, des compresses, des produits désinfectants, etc...

A ce jour, un roulement est lancé pour envoyer les jeunes pompiers en formation aux premiers secours, aux opérations diverses (type capture de chien, progression sur les toits, etc.) et enfin à la protection contre l'incendie.

Ils préparent également un événement en extérieur le week-end du 1er juillet 2017. Une communication sera lancée quand la journée sera définitivement programmée.

Article écrit par M. Nicolas DEZECACHE

## **Fêtes et célébrations**

- **Fête de quartier** : Les habitants du quartier de la Poste se sont retrouvés autour d'un repas, le 28 mai dernier, dans la bonne humeur et sous le soleil.
- **14 juillet** : Le repas communal a réuni une cinquantaine de participants sous le préau de l'école, en raison du temps pluvieux.
- **11 novembre** : Le défilé a été quelque peu perturbé par la neige, mais la commune a eu le plaisir d'accueillir les sapeurs-pompiers pour le vin d'honneur qui a suivi.

## **Agenda**

- 16 décembre 2016 : **Dégustation d'huîtres** organisée par la **société de chasse** de LANTENAY, à partir de 19h dans le hall de la mairie à LANTENAY – Vente directe d'un producteur.
- 16 décembre 2016 : **Marché de Noël du Sou des écoles**, à partir de 18h à OUTRIAZ.
- 22 janvier 2017 : **Cérémonie des vœux** de M. le Maire, 11h à la mairie de LANTENAY
- 28 janvier 2017 : **Tartiflette du Sou des écoles**, à midi au four communal de LANTENAY
- 11 mars 2017 : **Carnaval du Sou des écoles**, de 10h à 12h à LANTENAY
- 18 février 2017 : **Loto du foot (ESMCV)**, 17h à la salle des fêtes de MAILLAT
- 11 mars 2017 : **Concours de coinche** de l'association **Béguelins, béguelines**, à LANTENAY
- 25 mars 2017 : **Galettes et pizzas du Sou des écoles**
- 13 mai 2017 : **Marché aux fleurs du Sou des écoles**, à OUTRIAZ.
- 11 juin 2017 : **Vide-grenier** de l'association **Béguelins, béguelines**, à LANTENAY